



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. **Débitrice: Les Bars à pizz's Sàrl en liquidation**, Chemin du Pré-Neuf 5, 1400 Yverdon-les-Bains
2. **Date du prononcé de dissolution:** 28.09.2017
3. **Suspension de faillite:** 22.01.2018
4. **Echéance selon art. 230 al. 2 LP:** 05.02.2018
5. **Avance de frais:** CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par jugement rendu par le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 28 septembre 2017, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite le 24 novembre 2017.  
But: l'exploitation et la gestion de restaurants, bars et points de vente fixes ou mobiles liés à la restauration rapide, en particulier de pizzas, et au débit de boissons, ainsi que l'exploitation d'un service traiteur.

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et  
du Nord vaudois  
1401 Yverdon-les-Bains

04013417

